

AB INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 47 rue de la Vignouse
03110 CHARMEIL
En cours de constitution RCS CUSSET

NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés :

Monsieur Anthony BOUILLOT,

Né le 15/06/1980 à PARIS 12^{ème} (75012), de nationalité française,

Madame Coralie BARDOT épouse BOUILLOT,

Née le 15/09/1985 à CLAMECY (58500), de nationalité française,

Mariés à la Mairie de CHARMEIL (03110) le 02/06/2012, sous le régime de la séparation des biens selon contrat reçu par Maître Elisabeth BREANT, Notaire à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, le 21/05/2012,

Monsieur Jordan BOUILLOT,

Né le 09/08/2002 à VICHY (03200), de nationalité française,

Demeurant ensemble 47 rue de la Vignouse à CHARMEIL (03110),

Seuls associés de la Société **AB INVEST** en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de CUSSET, se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société, le 24 juin 2024, pour désigner d'un commun accord le premier gérant.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit et nomment en qualité de premier gérant de la Société :

Monsieur Anthony BOUILLOT, né le 15/06/1980 à PARIS 12^{ème} (75012), de nationalité française, demeurant 47 rue de la Vignouse à CHARMEIL (03110), et ce pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Monsieur Anthony BOUILLOT déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

Monsieur Anthony BOUILLOT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

Sa rémunération sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Les associés soussignés, donnent tous pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Fait à CHARMEIL

Le 24 juin 2024

Anthony BOUILLOT ()*

Signé par Anthony BOUILLOT
Le 24/06/24

ID: tx_d2V6BbbyPJML

Signed with
Universign

Coralie BOUILLOT

Signé par Coralie BOUILLOT
Le 24/06/24

ID: tx_d2V6BbbyPJML

Signed with
Universign

Jordan BOUILLOT

Signé par Jordan BOUILLOT
Le 24/06/24

ID: tx_d2V6BbbyPJML

Signed with
Universign

(*) Signature valant mention "Bon pour acceptation des fonctions de gérant"